# DOMAINE DES CONQUÊTES

Charles Ellner

Aniane (34)

12 ha de vignes

IGP Saint-Guilhem-le-Désert, HVE

## Aménagements agroforestiers

### Parcelle 1

Arbres intra-parcellaires plantés sur le rang de vignes tous les 9 rangs. Ils sont espacés entre eux de 8.10 m et distants de 0.9 m du cep suivant.
Il y a 3 rangées d'arbres différentes.
Ligne P2 : Un arbre haut-jet, ou moyen, implanté tous les 8.1 m, un arbuste tous les 3.6 m ou 4.5 m entre 2 arbres (en fonction du palissage). Le reste est planté en vigne.
Ligne P1 et P3 : Les arbres haut-jet ou moyens, sont positionnés tous les 8.10 m.

### Parcelle 2

Arbres intra-parcellaires plantés sur le rang de vignes tous les 11 rangs. Ils sont espacés entre eux de 8.10 m et distants de 0.9 m du cep suivant.
Il y a 3 rangées d'arbres différentes.
Ligne B1 : Un arbre haut-jet, ou moyen, est implanté tous les 10.80 m. Un arbuste est planté tous les 5.4 m. Le reste est planté en vigne.
Ligne B2 et B3 : Les arbres haut-jet ou moyens, sont positionnés tous les 10.80 m, les ceps de vigne étant plantés entre les arbres.

## PRÉSENTATION DU DOMAINE ET MISE EN PLACE DE L'AGROFORESTERIE

C'est une entreprise familiale. C'est le père de Charles Ellner qui a créé l'entreprise en 1990.
Ils ont monté la cave particulière en 1996.
Aujourd'hui, l'entreprise est gérée par Charles Ellner et sa sœur, Emilie.
La famille a investi dans l'agroforesterie pour régénérer les sols, protéger les vignes des aléas climatiques, créer de la fraîcheur et créer un vignoble résilient.

## CONDUITE DES ARBRES SUR LA PARCELLE

La plantation des arbres a été réalisée en janvier 2022. C'est un projet qui a été en partie subventionné par le Plan de Relance, Plantons des Haies ! . Pour l'instant les arbres n'ont pas été taillés. Ils ont été irrigués depuis la plantation (20 L/arbre). Les arbres ont été fertilisé deux fois (juin/juillet) avec du STIMUREL (N + P).

## CONDUITE DE LA VIGNE SUR LA PARCELLE

La vigne a été plantée en 2019 sur la parcelle 1 et en 2008, sur la parcelle 2. Elle est conduite en cordon de royat double et plantée à 2.25 m x 0.9 m (P1) et à 2 m x 0.9 m (P2).
Sur le rang, un désherbage chimique a lieu une fois par an, en sortie d'hiver, à la machine à dos.
L'inter-rang, lui, est enherbé : un rang semé et un rang spontané. Il y a une tonte des couverts par an en moyenne. A partir de 2023, les couverts seront semés en semis direct.
Le rendement moyen est de 50 hl/ha.  La fertilisation est organo-minérale. Elle a lieu à l'automne, en surface, à la volée.

Projet soutenu par Fondation de France

## TÉMOIGNAGE DU VIGNERON

Les arbres sur le rang sont contraignants au niveau mécanisation, il faudra faire à la main.
Le palissage commence à faire des dégâts aux écorces. Les protections ne sont pas faciles à mettre dans l'axe perpendiculaire aux palissages.
Les sangliers font des dégâts en grattant au niveau des pieds, ils cherchent la fraîcheur et la source de nourriture créée par les dalles de chanvre.

## SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Je n'ai pas encore assez de recul mais personnellement je suis content de voir pousser les arbres.
J'aimerais continuer à planter.

## BILAN ET PERSPECTIVE

Le vigneron souhaite développer de nouveaux projets agroforestiers pour augmenter la résilience face au changement climatique. Hiver 2023-2024, le vigneron plantera de nouvelles haies en bordure de parcelle.
Un conseil ? Planter des arbres au plus vite mais en même temps que la plantation de vignes ;

Projet soutenu par Fondation de France
OFB Office Français de la Biodiversité
BRL Groupe
AGROOF S.C.O.P.
Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Hérault
Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Vaucluse
Arbres et Paysages 11 – Arbres champêtres, haies et agroforesteries
Agrosystèmes Biodiversifiés ABSys
Vignerons des Côtes du Rhône
IFV Institut Français de la Vigne et du Vin
Olivier de Serres Science Expérience Diligence